

## BORDEREAU POUR PROPOSITION DE DON

**MUSÉE MARITIME  
DU QUÉBEC**  
.....  
Capitaine J.E. BERNIER



Merci de bien vouloir compléter ce formulaire au meilleur de vos connaissances et de le faire parvenir aux deux (2) adresses courriels suivantes : [technicien@mmq.qc.ca](mailto:technicien@mmq.qc.ca) et [conservation@mmq.qc.ca](mailto:conservation@mmq.qc.ca) ou par la poste.

*IMPORTANT : En raison du nombre important d'objets à traiter actuellement, nous avons pris la décision d'instaurer un moratoire sur les offres de dons d'objets jusqu'à la fin de l'année 2025. Dans des cas considérés comme exceptionnels pour le développement de la collection, quelques propositions pourront être acceptées. Aucun don ne sera considéré si le bordereau n'est pas rempli adéquatement.*

### Propriétaire

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Identification de(s) l'objet(s)

### État de conservation


### Dimensions de(s) l'objet(s)


### Historique de(s) l'objet(s)

Comment êtes-vous devenu propriétaire de(s) l'objet(s) ?


En quelle année ? \_\_\_\_\_

Connaissez-vous l'origine de(s) l'objet(s) ?

---

---

---

Connaissez-vous l'année de fabrication de(s) l'objet(s) ?

---

---

Que savez-vous de l'usage de(s) l'objet(s).

---

---

---

Pouvez-vous nous donner une biographie de la personne ou les personnes à qui cet(ces) objet(s) a (ont) appartenu ?

---

---

---

**Photographie(s)**

Pour que votre donation soit considérée, vous devez fournir des photographies, idéalement de toutes les facettes de(s) l'objet(s), pour que le Comité puisse analyser de façon optimale votre proposition. Seulement les joindre à la fin du document.

**Engagement**

Le propriétaire déclare être le propriétaire de(s) l'objet(s) mis en dépôt en vue d'un don.

Le Musée étudiera l'offre de don lors du prochain comité d'acquisition en fonction de sa politique de gestion de sa collection.

Dans le cas d'une acceptation du don par le Musée, le propriétaire s'engage à signer un contrat de don avec le Musée. Le propriétaire se charge du transport des objet(s) au musée ainsi que des frais relatifs à la procédure. Le propriétaire est conscient que le Musée s'engage à conserver l'objet sans que cela ne constitue une promesse que l'objet sera exposé au sein de ses espaces publics.

Le propriétaire désire un reçu pour fins d'impôt :    oui            non

Si le propriétaire désire un reçu pour fins d'impôts, ce dernier doit fournir à ses frais une évaluation écrite de la valeur marchande de l'objet produite par une personne compétente et reconnue. Dans le cas de contestation, le Musée se réserve le droit de produire une contre évaluation à sa charge. La moyenne des deux évaluations sera considérée comme telle à la fin du processus.

Signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_

---

Nom du propriétaire

Signature